

## ***Un accès territorial aux soins dégradé dans notre département, surtout pour les ophtalmologues, les pédiatres et les gynécologues.***

L'accès géographique à la médecine de ville est extrêmement dégradé dans la Vienne. Notre analyse montre en effet que 35,7 % des habitants du département résident dans un désert médical pour l'ophtalmologie, et que 33 % des femmes et 43 % des enfants qui y habitent sont respectivement dans un désert médical gynécologique et pédiatrique.

Bien que les déserts médicaux soient moins répandus pour les généralistes (0,6 % de la population départementale), la situation reste tout de même tendue pour 12,2 % des usagers du département qui ont d'importantes difficultés pour accéder à ce pilier du parcours de soins.

### ***Avec la dimension économique, les déserts médicaux s'étendent dramatiquement***

En combinant la dimension géographique et financière de l'accès aux soins, c'est-à-dire en ne prenant en compte que l'accès à des médecins ne pratiquant pas de dépassements d'honoraires, la situation se détériore très fortement en ce qui concerne l'accès aux spécialistes. Les déserts médicaux se retrouvent alors aussi bien les zones urbaines que les zones rurales de notre département.

Dans la Vienne, ce sont ainsi 90,5 % des femmes qui résident dans un désert médical pour les gynécologues, 43 % des enfants qui sont dans un désert médical pour les pédiatres, et 48,2 % des personnes qui vivent dans une commune où trouver un ophtalmologue respectant le tarif de la sécurité sociale relève de la gageure.

### ***Obtenir un rendez-vous médical est souvent impossible***

Pour illustrer les conséquences concrètes des difficultés d'accès aux soins, les bénévoles des associations locales de l'UFC-Que Choisir, ont contacté anonymement 2 642 médecins généralistes présents dans 70 départements pour savoir s'ils acceptaient de les suivre en tant que médecin traitant.

Alors qu'au niveau du pays dans 51,5 % des cas les médecins ont refusé la demande de nos bénévoles, à l'échelle de notre région ce pourcentage se monte à 44 %, un chiffre en hausse par rapport à une enquête identique que nous avons réalisée il y a 4 ans (38 %). Également 761 ophtalmologues présents dans 65 départements ont été contactés afin de leur demander s'il était possible d'obtenir un rendez-vous pour une visite de contrôle en tant que nouveau patient. Dans 26% des cas, les professionnels interrogés dans notre région ont refusé de planifier un rendez-vous (contre 28% à l'échelle nationale). Quant aux délais d'attente constatés quand il est possible d'avoir un rendez-vous, ils sont extrêmement importants : dans notre région, dans 38 % des cas, il faut attendre entre 1 et 3 mois et dans 30% des cas, ils sont supérieurs à 3 mois.

[Avec la campagne #MaSanteNattendPlus, notre association mobilise les consommateurs de la Vienne](#)

Devant l'urgence à mettre fin aux inégalités territoriales sur l'accès aux soins et refusant d'assister plus longtemps à l'immobilisme du gouvernement qui refuse de prendre les mesures courageuses de nature à résorber la fracture sanitaire (régulation de l'installation des médecins et fin des dépassements d'honoraires incontrôlés), la fédération UFC-Que Choisir dépose ce jour un recours devant le Conseil d'État pour que la plus haute autorité administrative du pays constate et sanctionne l'inaction du gouvernement, mais également qu'elle l'enjoigne à prendre sans délai les mesures courageuses permettant de résorber la fracture sanitaire.

L'UFC-Que Choisir de la Vienne soutient ce recours et appelle l'ensemble des habitants du département à en faire autant en signant et partageant massivement la [pétition nationale « Accès soins – J'accuse l'État »](https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-petition-acces-aux-soins-j-accuse-l-etat-n113334/). <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-petition-acces-aux-soins-j-accuse-l-etat-n113334/>



Nous invitons également les habitants du département à consulter la [carte interactive gratuite](https://www.quechoisir.org/carte-interactive-fracture-sanitaire-n21245/) : <https://www.quechoisir.org/carte-interactive-fracture-sanitaire-n21245/> sur l'état de l'accès aux soins dans leurs communes.

Enfin, notre association lance une action de terrain dans le cadre de la campagne #MaSanteNattendPlus. Elle est présente aujourd'hui devant la CPAM de Poitiers pour sensibiliser et mobiliser les habitants de notre département contre les déserts médicaux auxquels ils sont confrontés.